

Concours : IGR expert en information statistique - externe

Session : 2023

Épreuve : Admissibilité

BAP : E

Emploi-type : expert en information statistique

Nombre d'affectataires : 2

Organisateur : Université Le Havre Normandie

1ere partie : Éléments quantitatifs :

Admissibilité

Nombre de candidats inscrits : 13

Nombre de dossiers retournés : 6

Nombre de candidats admissibles : 5

↻ Seuil admissibilité :

2eme partie : Bilan qualitatif :

↻ *Nature de l'épreuve* : examen de dossiers.

↻ *Le jury et son fonctionnement* : le jury a préalablement défini une grille d'évaluation des dossiers autour des thèmes en lien avec l'emploi-type E1D44 du Referens. Chaque membre du jury a lu et évalué l'ensemble des dossiers. Une discussion finale a permis d'adopter une position approuvée par tous sur l'ensemble des dossiers.

↻ *Niveau des candidats* : le niveau des candidats était globalement en phase avec les attentes d'un poste d'ingénieur de recherche.

↻ *Lacunes constatées* : certains dossiers manquaient de soin dans leur préparation et rendaient difficile la recherche d'information pertinente par les membres du jury.

↻ *Attentes du jury* : le jury attend des candidats qu'ils remettent un dossier lui permettant d'évaluer leurs capacités à prétendre à un emploi d'ingénieur de recherche tel que défini dans l'emploi-type E1D44.

3eme partie : Organisation matérielle du concours :

Problèmes éventuellement rencontrés et mesures prises pour les régler, difficulté liée à la réglementation du concours.

Aucune difficulté n'a été rencontrée.

4eme partie : Propositions visant à une meilleure professionnalisation du concours :

Conseils pratiques des candidats en vue des prochaines sessions.

Il serait souhaitable d'attirer l'attention des candidats sur ce qui est demandé de plus à un IGR par rapport à un IGE : valoriser ses activités en lien avec l'emploi type, remplir soigneusement son dossier et d'éviter, autant que possible, d'écrire son dossier à la main.